République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Tunis El Manar Institut Supérieur d'Informatique

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE

-Vu la loi n°2008-19 du 25 février 2008 relative à l'enseignement supérieur, ensemble les textes qui l'ont complétée et notamment la loi n°2017-38 du 2 mai 2017 et notamment son article 3,

Vu le décret n°92-1932 du 02 Novembre 1992, fixant l'autorité compétente pour signer les diplômes scientifiques nationaux,

Vu le décret Présidentiel n°2022-631 du 14 Juillet 2022, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence dans es différents domaines de formation, mentions, parcours du système « LMD »;

-Vu les Procès-verbaux des délibérations des jurys d'examens de l'année universitaire ; **2023-2024** Est décerné le diplôme national de licence en :

Domaine: Sciences et Technologies

18-2.1.49-22

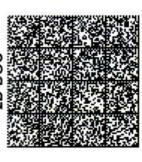
Mention: Science de l'Informatique "Computer Science"

Spécialité: Génie Logiciel et Systéme d'Information

Avec la mention: BIEN

(Y

2D-DOC



à Mme/Mlle/ M.: OUSSAMA KRAIEM

né(e) le : 17/06/2002 à : korba

titulaire (de la Carte d'Identité Nationale / du Passeport pour les étrangers) nº 14426036

N° Diplôme: 182024031172314

Remarque : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent diplôme.

Tunis: 14/06/2024

Pr Salah Salhi